

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 25 février 2026, 18h30



L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente, le comité syndical du syndicat mixte Val de Saône Dombes s'est réuni au siège du syndicat mixte dans la salle du conseil de la communauté de Val de Saône Centre, en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Claude DESCHIZEAUX.

Sont présents **22 membres sur 34, convoqués le 12 février 2026** :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
 - Gaël AUCLAIR, Gabriel AUMONIER, Gérard BENTOUHAMI, Carole BONTEMPS-HESDIN, Nathalie BOUGAIN, Jean-Claude DESCHIZEAUX, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Emmanuel GENIQUET, Michèle NUGUET, Thierry DELAMARE (suppléant), Jean-Paul PERRAUD, Jean-Pierre RIBAUT, Christophe HENRY (suppléant)
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
 - Corine FONTAN, Richard LABALME, Jacques MARAILLAC, Lucien MOLINES, Mathieu ROLLET, Marie Monique THIVOLLE, Pierre VOUILLON

Excusés/ absents :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
 - Fabien BIHLER, Armand CHAUMONT, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Alexandre TARDY
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
 - Boris LEYNAUD, Pierre-Arnaud NOIRET, Jocelyne ROLLET, Matthieu ROLLET, Bénédicte SAINCLAIR, Dominique VIOT

Objet :

Fiches-outils de la stratégie
paysagère et énergétique

Date de convocation

12 février 2026

Membres du Comité syndical

En exercice : 34

Présents : 22

Votants : 22

Secrétaire de séance : Gabriel AUMINIER

Le syndicat mixte Val de Saône-Dombes élabore une « stratégie paysagère et énergétique », pour inscrire le territoire dans une trajectoire vertueuse en faveur de la transition énergétique et écologique.

Une synthèse du **diagnostic** a été présentée en comité syndical le 3 juillet 2025.

Une **feuille de route stratégique** pour l'intégration des enjeux énergétiques, écologiques, climatiques et paysagers dans le SCOT a été actée en comité syndical le 5 février 2026.

La dernière étape de cette étude porte sur un **guide d'actions**, qui pourra être annexé au futur SCOT. Ce guide n'a pas de valeur réglementaire. Il s'agit d'un document ressource, au contenu évolutif, permettant d'accompagner les EPCI, les communes et les porteurs de projets.

Le guide est constitué de quinze fiches-outils, largement illustrées d'exemples, de photomontages, de schémas de principe, etc.

LE COMITE SYNDICAL, l'exposé du président entendu,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la phase 4 qui finalise l'étude.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Montceaux, le 25 février 2026

Jean Claude DESCHIZEAUX

Président



Accusé de réception en préfecture
001-250102191-20260212-2026-02-001-DE
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026